

## Public concerné

Personne désignée par le responsable de la structure ayant en charge une mission en matière de sécurité et de conditions de travail, et désignée pour la mise en place du programme "Aidants, Aidés, une qualité de vie à préserver" (responsable de la structure, responsable de secteur, responsable qualité, RH, animateur sécurité...)

## Objectifs de la formation

Être capable d'animer la démarche "Aidants, Aidés, une qualité de vie à préserver" au sein de sa structure

## Contenu de la formation

- Savoir positionner la démarche "aidants, aidés" dans l'organisation de la prévention de sa structure.
- Connaître les étapes de la démarche et savoir utiliser les outils disponibles.
- Savoir identifier les situations de travail à risques : celles qui nécessitent un repérage des risques "simple" par la structure et ceux nécessitant un diagnostic complexe réalisé par un spécialiste.
- Savoir sélectionner son fournisseur d'aides techniques.
- Organiser la formation sur les aides techniques : connaître le contenu de cette formation, l'organiser matériellement avec le prestataire choisi.
- Savoir organiser et suivre l'intervention du spécialiste à domicile.
- Identifier les réseaux, relais sur son territoire (CLIC, MAIA, mutuelles...) qui pourront aider à la mise en place de solutions après analyse au domicile.
- Être en capacité de communiquer au financeur de la démarche les éléments nécessaires au suivi et à l'évaluation de l'action.
- La 1<sup>ère</sup> formation d'1 jour n'a pas pour vocation d'aborder tous les objectifs, ceux-ci seront également abordés lors des réunions du comité technique territorial, qui se réunit 1 fois/ trimestre.
- Pour le 1<sup>er</sup> jour, nous visons les objectifs 1 à 5, les autres objectifs seront vus lors des réunions techniques territoriales qui ont lieu 1 fois / trimestre (½ journée).

## Méthodes pédagogiques utilisées

Elle s'appuie sur :

- les pratiques des stagiaires, et les pratiques des structures ;
- les retours d'expérience des structures déjà engagées ;
- des apports méthodologiques, l'apport de spécialistes (ergothérapeutes, ergonomes, chargé de mission service à la personne au niveau national...);
- l'exploitation des retours d'expérience lors de l'avancement de la démarche.

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation